



ADAM BULLETIN de LIAISON n° 16 – Janvier 2016

*Ce bulletin est distribué par messagerie électronique ainsi que par tirage papier limité à 100 exemplaires, par respect de l'environnement, pour diffusion par les membres de l'association à leurs voisins et amis...
Parution environ six fois par an, rédigé par la commission « communication » sous la responsabilité du président.
Association ADAM, Casier n° 14, mairie de Montbonnot, 38330 MONTBONNOT St MARTIN*

Toute l'équipe A.D.A.M. vous souhaite une **BONNE ANNÉE 2016 !**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ADAM **Vendredi 29 janvier 2016, en mairie à 20h30**

Retenez dès aujourd'hui cette date et soyez nombreuses et nombreux à y participer.

Comme prévu dans les statuts, l'Assemblée générale procèdera au renouvellement du Conseil d'Administration (CA). L'actuel président souhaitant se retirer, la présidence va à nouveau changer. **Il est important qu'un conseil d'administration nombreux soit désigné, pour éviter l'écueil d'une gestion de notre association par trop éloignée de ses membres. Votre engagement dans le conseil d'administration ne doit pas être vécu comme une charge supplémentaire dissuasive** puisque les réunions de ce conseil ont été élargies en réunions générales concomitantes, placées à dates fixes et en lieu fixe chaque premier mercredi du mois. Rappelons que l'appartenance au CA n'impose pas, même si c'est souhaitable, une présence à chaque réunion. Il est important que vous veniez renforcer tous ceux de l'équipe sortante qui se représenteront, et que vous apportiez à notre association votre dynamisme, votre engagement et vos idées, avec les pouvoirs statutaires accordés aux membres du CA.

Le bureau de ADAM

Le mot du président 2015

par Bruno Colladant

En ce début d'année et avant notre prochaine assemblée générale prévue fin janvier, je souhaite remercier toutes les personnes qui m'ont accompagné lors de ce mandat. Pour des raisons d'évolution professionnelle, je ne souhaite pas me représenter pour cette année 2016, tout en restant membre actif de l'association. Outre mes vœux traditionnels, mes souhaits vont à notre association et à son développement.

Comme l'a souvent rappelé notre précédent président, Gilles Dagand, notre association doit continuer à mener des objectifs essentiels à travers nos diverses activités : **partager nos connaissances en matière d'apiculture** au sein de l'association, **mieux faire connaître le monde des abeilles et l'apiculture** à l'extérieur de l'association, et **faire prendre conscience de la nécessité de mieux préserver la nature et l'environnement** à un moment où les pesticides et herbicides, notamment les néonicotinoïdes, font peser de graves dangers sur la biodiversité, la pollinisation des plantes et la santé humaine. C'est ce que nous a encore rappelé le Docteur Jean-Marc Bonmatin, chercheur au CNRS, spécialiste de l'effet des neurotoxiques chez les insectes, lors de la 2^{ème} tribune apicole organisée par la FARA (Fédération Apicole Rhône-Alpes) tenue au lycée agricole de Saint-Ismier le 21 novembre dernier.

Déjà précédemment, lors des journées nationales pour la santé et l'avenir de nos abeilles organisées par la FNOSAD (Fédération Nationale des Organisations Sanitaires Apicoles Départementales) à Bourg-lès-Valence les 9 et 10 octobre dernier, journées auxquelles plusieurs des membres de notre association ADAM participaient, le premier thème de ces journées concernait les intoxications des abeilles.

Prochainement, début 2016, l'Assemblée nationale doit voter, en seconde lecture, le projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages. En première lecture, l'Assemblée nationale avait voté *un amendement interdisant l'usage des produits phytosanitaires de la famille des néonicotinoïdes à compter du 1er janvier 2016*. Nous devons insister auprès de nos élus pour que cette interdiction soit reprise dans le projet de loi définitif.

Souhaitons que 2016 voit les Parlement français et aussi l'Europe prendre une position beaucoup plus ferme sur cet enjeu environnemental !

Conduite des colonies : recommandations pour l'hiver avec l'autorisation de Christian Bienvenu

Merci à Christian pour ses recommandations utiles à tous !

1 - TRANQUILLITÉ NÉCESSAIRE AUX ABEILLES

Hiver = période de repos pour les abeilles : il est important de veiller à leur tranquillité. Il faut ainsi élaguer les branches à proximité, baisser les grilles pour empêcher l'intrusion de rongeurs, poser un filet pour gêner le pic-vert... La planche de vol doit être dégagée (en douceur) des abeilles mortes, de la neige ou de la glace, des feuilles mortes afin que l'air se renouvelle dans la ruche et que les abeilles puissent décoller et se poser sans encombre lors des vols de propreté. Les ruches peuvent rester complètement enfouies sous la neige sans en souffrir.

Toute agitation produite dans le groupe des abeilles le désagrège, provoque l'engourdissement et la mort de celles qui s'écartent du groupe et l'agitation est accompagnée d'une consommation exagérée de nourriture.

2 - SUCRE EN PÂTE

En fonction de la rigueur (ou non-rigueur) de l'hiver, les abeilles vont entamer plus ou moins leurs réserves de miel. Il devient donc nécessaire d'apporter un complément de nourriture solide (généralement à partir du 1er février) appelée « candi ».

Recette pour fabriquer le candi : Un kilogramme de miel est chauffé dans une casserole à +/- 40° C. Incorporer trois à quatre kilogrammes de sucre impalpable en malaxant le mélange jusqu'à l'obtention d'une pâte qui ne colle plus aux mains.

Remplir un petit récipient (genre ramequin) du candi obtenu et le retourner sur le trou de nourrissage du couvre-cadres. Sous l'influence des vapeurs et de la chaleur du groupe, le candi va quelque peu se ramollir et les abeilles vont venir se servir à volonté. Vérifier une fois par semaine s'il reste du candi en quantité suffisante, sinon répéter l'opération jusqu'à mi-mars.

NB : vous constaterez que la consommation de candi est très différente d'une ruche à l'autre sans que l'on puisse en déduire des informations sur l'état du groupe.

3 - INCONVÉNIENTS D'UNE NOURRITURE LIQUIDE

Il est très nuisible de donner la nourriture sous forme liquide tant qu'il fait froid car elle excite les abeilles à sortir et stimule la ponte trop tôt alors que la ponte de la reine doit reprendre tout naturellement et dans une mesure proportionnée aux conditions climatiques, aux ressources en nectar et en pollen, à la force des colonies, à l'état physique de la reine...

4 - REVUE DU MATÉRIEL

Il faut profiter de cette période hivernale pour nettoyer, réparer ou compléter le matériel en vue de la prochaine saison. Il est recommandé de changer chaque printemps deux cadres neufs contre deux cadres anciens repaires de varroas (par ruche). Il faut nettoyer et réparer les cadres des hausses qui seront mises en place mi avril – début mai. Les outils (lève-cadres, spatules, lames) doivent être trempés dans de l'eau de Javel pour tuer tous les parasites, bactéries, virus et champignons qui s'y trouvent et attendent la prochaine saison pour proliférer.

5 - HEURES DE LOISIR

Les longues soirées d'hiver sont propices à tout apiculteur pour consulter les livres, revues et journaux apicoles. Il est temps pour lui de relire son carnet d'observations pour préparer son plan de campagne : commande d'essaims, de reines, de matériels... Il lui est possible aussi de participer à des séances de formation dispensées par les syndicats apicoles de la région.

6 - POLLEN

Dès la seconde quinzaine de février, si le temps le permet, les ouvrières sortent de plus en plus fréquemment pour chercher du pollen (noisetiers, aulnes...) et de l'eau, éléments essentiels qui entrent avec le miel dans la confection de la bouillie pour les larves : veiller à ce qu'elles disposent d'eau à proximité.

7 - ACIDE OXALIQUE

Par temps froid, autour de 6°, alors qu'il n'y a pas de couvain et que la grappe d'abeilles est resserrée (2ème quinzaine de décembre) il est nécessaire de pratiquer un traitement à l'acide oxalique contre les varroas, par dégouttement :

Composition de la solution : 35g d'acide oxalique di hydrate dans 1 litre de sirop de sucre 1/1 à 30°

Quantité de solution : de 30 ml à 50 ml suivant la taille de la colonie

Ceci correspond à 5-6 ml par ruelle occupée par les abeilles entre les cadres Dadant.

Recommandations :

- ne pas traiter en présence de couvain,
- n'effectuer qu'une seule application,
- verser la solution entre les cadres directement sur les abeilles,
- traiter avec une solution à 30°,
- n'utiliser qu'une solution fraîchement préparée,
- porter des gants et des lunettes de protection lors du traitement.

Brèves de rucher...

par Pierre Le Loarer

Du côté de l'édition... Abeille et philosophie, abeilles et paysages, abeilles sauvages

Il y avait eu, en littérature, *L'âne et l'abeille* de Gilles Lapouge, chez Albin Michel en 2014, et aux éditions du Seuil, la même année, *Philosophie de l'insecte* de Jean-Marc Drouin, philosophe des sciences. Voici maintenant chez Odile Jacob, *L'abeille (et le) philosophe : étonnant voyage dans la ruche des sages* par Pierre-Henri Tavoillot, philosophe, et François Tavoillot, son frère, apiculteur professionnel en Haute-Loire, ouvrage à recommander à quiconque s'intéresse à l'histoire de la pensée occidentale et souhaite mieux comprendre comment l'abeille a servi, au cours des siècles, de multiples conceptions de la vie, de la religion et de la politique... jusqu'à aujourd'hui où l'abeille continue à faire le buzz.

Signalons une étude scientifique originale qui vient de paraître aux éditions Quæ, *Abeilles et paysages*, ouvrage coordonné par Éric Maire et Dominique Laffly, qui traite de l'influence des paysages sur la pollinisation et donc sur la vitalité des abeilles.

Côté beaux livres de photos sur les insectes, signalons aux éditions Ulmer *Abeilles sauvages* de Philippe Boyer, caméraman et photographe, agrémenté de très nombreuses photographies très réussies et bien documentées sur des abeilles souvent méconnues et cependant très utiles à la pollinisation. Déjà signalés l'an dernier et toujours disponibles : *Les abeilles et la vie* de Didier Van Cauwelaert avec des photographies de Jean-Claude Tessier ; *Le jardin secret des insectes* avec des photographies de Monique Berger et des textes de Michel Gaudichon ; *Abeilles du monde* publié en autoédition par Sandrine et Erwan Keraval de Saint-Martin-d'Hères.

Sur l'Agenda 2016 d'A.D.A.M.	Pour nous contacter
Mercredi 6 janvier, 19h, Maison du Pré de l'Eau : réunion C.A. élargi.	Association A.D.A.M., Casier n° 14, mairie de Montbonnot, 38330 Montbonnot-Saint-Martin
Vendredi 29 janvier, Mairie de Montbonnot, 20h30-22h : Assemblée générale A.D.A.M.	Président : Bruno COLLADANT
Samedi 30 janvier, Mairie de Montbonnot, 10h 12h : Apiculture, plantes et radiesthésie par Pierre Fournier.	Vice-présidente : Myriam DALSTEIN
Mercredi 3 février, Maison du Pré de l'Eau : réunion C.A. élargi.	Secrétaire : Jacqueline CAZAL
Vendredi 12 février, Mairie de Montbonnot, 20h – 22h : Atelier filage de cadres.	Secrétaire adjoint : Philippe KOCH
	Trésorière : Patricia PAGNARD
	Initiation à l'apiculture, essaims : renseignements auprès de :
	Bruno COLLADANT 06 69 60 63 01
	Gilles DAGAND 06 99 21 38 35

Site internet : <http://www.apiculteurs-amateurs-montbonnot.fr>